

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2014

Le mardi 27 mai 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Manuella MORIN, Carine BELLARD, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON,

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Miguel CAMUS, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS, Stéphane MANCEAU, Damien COUILLEAUX et Daniel GERAULT.

Absents Excusés : Denis MARCHAND

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON



Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 22/04/2014**
- II. INTERVENTION DE GREGORY HEURTEBIZE**
- III. CHEMINS COMMUNAUX : ELAGAGES DES ACCOTEMENTS**
- IV. PROPOSITION DE FAUCHAGE AUX AGRICULTEURS**
- V. ALSH : VAILIDATION TARIFS SORTIES MERCREDIS DE JUILLET 2014**
- VI. SDEGM : EXTENSION D'UN RESEAU AU « FOUGERAY »**
- VII. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**
- VIII. COMMISSION IMPOTS DIRECTS**
- IX. ECOLE : SENS DE CIRCULATION « CHEMIN DE TRAVERSE »**
- X. ECOLE DE MONTSURS : PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT**
- XI. SUBVENTION ASSOCIATIONS ANNÉE 2014**
- XII. GROUPEMENT DE FIOUL**
- XIII. QUESTIONS DIVERSES**



I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 22 AVRIL 2014

II. INTERVENTION DE GREGORY HEURTEBIZE

Grégory HEURTEBIZE, Conseiller Général du Secteur, excuse MME BONNEAU, sa suppléante, qui n'a pu venir ce soir.

MR HEURTEBIZE informe le conseil qu'au sein du Conseil Général de la Mayenne il existe 11 commissions et que lui-même en a intégré quatre :

- Commission des personnes âgées
- Commission transport mobilité
- Commission enseignement
- Commission jeunesse et sport

M.HEUTEBIZE rappelle que des permanences publiques de 2h ont lieu soit le samedi matin ou soit le lundi. Des dates pour Commer nous seront communiquées ultérieurement. Lors de cette permanence il rappelle qu'il se tient à la disposition des administrés pour toutes demandes ou doléances.

III. CHEMINS COMMUNAUX : ELEGAGE DES ACCOTEMENTS

Raymond LELIEVRE et Carine MOREL informe les membres du conseil que dans le cadre des travaux de fauchage et d'élagage des chemins communaux, une consultation a été réalisée auprès de trois sociétés pour les travaux suivants :

- *Broyage en totalité des chemins communaux, accotements, talus et fond de fossés une fois l'année sur la base de 36 km*
- *Broyage une fois au printemps, virage interne, accotement 2 largeurs de machine environ 2,50m*

La date limite de la réception des offres de prix était fixée au 24 mai 2014 au plus tard. A cette date, deux offres ont été déposées :

PRESTATAIRE	MONTANT H.T
SARL LEMONNIER (Constest)	6 480,00 €
SARL E.V.A (Martigné)	7 100,00 €

Validé de l'offre : 1 an

DELIBERATION : Le conseil municipal valide la proposition de prix de la SARL LEMONNIER de Contest pour un montant de 6 480 € H.T avec 12 voix pour et 2 contre.

IV. PROPOSITION DE FAUCHAGE AUX AGRICULTEURS

Suite à la précédente réunion de conseil, un courrier a été envoyé à l'ensemble des agriculteurs pour leur proposer de faucher les terrains du Muguet et « Drugeon ». Pour la récolte de ce foin, les agriculteurs devaient transmettre une proposition de prix en mairie pour le 19 mai 2014 au plus tard.

A ce jour, aucune offre de prix n'a été déposée en mairie.

Afin d'éviter une charge supplémentaire de travail aux agents techniques et afin de ne pas augmenter les dépenses de la commune, le maire propose que Raymond LELIEVRE réalise lui-même le fauchage de ces deux terrains.

DELIBERATION : Après que Raymond LELIEVRE ai quitté la salle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que Raymond LELIEVRE réalise le fauchage de ces deux champs.

V. ALSH : VALIDATION DE TARIFS

Pendant l'ouverture du centre de loisirs, il sera proposé aux enfants deux sorties:

- ✓ Mercredi 9 Juillet : sortie au parc naturel Echologia à Louverné
- ✓ Jeudi 17 juillet : sortie au Festival pour enfants Rock ici Mômes à Sablé-sur-Sarthe

Pour ces deux sorties, le directeur de l'ALSH propose les tarifs suivants :

<i>QF – de 600</i>	<i>QF de 600 à 899</i>	<i>QF 900 et +</i>
<i>11.50 €</i>	<i>12.50 €</i>	<i>13.50 €</i>

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les tarifs proposés pour les deux sorties de juillet 2014.

VI. SDEGM : EXTENSION D'UN RESEAU ELECTRIQUE AU FOUGERAY

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la viabilisation et de l'équipement

- ✓ De la parcelle n°: A 1508
- ✓ Au lieu dit: Le Fougeray - 53470 COMMER
- ✓ Dossier n° :C.U 053 072 14 M 4005

Il convient de réaliser une extension de réseau d'électricité d'une longueur d'environ 60 mètres de la voie publique existante ne nécessitant aucun aménagement.

Le coût approximatif de ces travaux s'élève à 3 320 € et seront à la charge de la commune

DELIBERATION: Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que la commune ne supportera pas le coût de ces travaux.

VII. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- ✓ Vente 16 Rue de l'Houllière
- ✓ Vente 53 Allée des Cerisiers

DELIBERATION: le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain sur ces deux biens.

VIII. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par défaut l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jour de leurs droits civils, être inscrits aux rôles d'impositions directes locales dans la commune, être familiarisé avec les circonstances locales et posséder les connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire domicilié en dehors de la commune.

DELIBERATION : *Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de nommer les personnes suivantes :*

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
CHARLES Jean-Yves	LEBRANCHU Daniel
RIAUTE Richard	BOUTRUCHE Didier
CHARLES Didier	QUINTON Pascal
DEROUET Auguste	LEBLANC Eric
GILLES Nathalie	LELIEVRE Sylvie
HUBERT Sylvie	HURFIN René
LAUNAY Brigitte	SIMON Robert (<i>hors commune</i>)
GUESDON Sonia	BARREAU Evelyne
BOITTIN Marie-Thérèse	BIBRON Sylvain
HAIZE Rémy	BEGUEL Yann
BREUX Patrick (<i>hors commune</i>)	DELAHAYE Sonia
LAIR Nicole	RAMBAUD Emmanuel

IX. ECOLE : CIRCULATION « CHEMIN DE TRAVERSE »

Afin de sécuriser les abords de l'école lors de l'entrée et de la sortie des classes, le maire suggère de revoir le sens de circulation du « Chemin de Traverse ».

Le maire a rencontré un membre de la Direction Départementale des Routes pour permettre d'étudier les solutions possibles et les plus adéquates pour la sécurité de chacun.

Après s'être rendu sur place, la solution la plus plausible serait de mettre en place

- ✓ un arrêt minute le long du trottoir, côté école

Et

- ✓ un sens unique de circulation au « Chemin de Traverse »

DELIBERATION : *Le conseil municipal valide à l'unanimité la solution proposée. Une réflexion reste cependant à mener quant au sens de la mise en place du sens unique de circulation au « Chemin de Traverse ».*

X. ECOLE DE MONTSURS : PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT

La ville de Montsûrs nous informe qu'un enfant de Commer est scolarisé en classe de Clis à l'Ecole Jean TARDIEU pour l'année scolaire 2013/2014.

L'Ecole de Commer n'étant pas muni d'une classe CLIS, il appartient donc à la commune de participer financièrement aux frais de fonctionnement de cette école.

Le coût de fonctionnement pour l'enfant scolarisé en classe de CLIS s'élève donc pour l'année scolaire 2013/2014 à 413,15 €

DELIBERATION: *Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de participer aux frais de fonctionnement pour l'enfant scolarisé en classe de CLIS.*

XI. ASSOCIATIONS : SUBVENTIONS ANNÉE 2014

Le maire présente la demande de subvention des Association des Anciens Combattants, de l'Etoile Bleue section football et Tennis de table et de la Gym de COMMER ainsi que les bilans financiers de l'année 2013 de chacune de ces associations.

DELIBERATION: *Après avoir pris connaissance de ces bilans, le conseil municipal valide, à l'unanimité, les versements suivants aux associations :*

ASSOCIATIONS	MONTANT
Anciens combattants	200,00 €
Etoile Bleue section football	1 650,00 €
Etoile Bleue section tennis de table	400,00 €
Asso gym	580,00 €

Sachant qu'avant de procéder au vote :

- ✓ ***Daniel GERAULT et Aline LEBRETON membres de l'association Gym***
- ✓ ***Mickaël DELAHAYE et Damien COUILLEAUX membres de l'Association Etoile Bleue section football***

Ont quitté la salle afin de ne pas prendre part au vote pour le versement de la subvention de leur association.

XII. GROUPEMENT D'ACHAT DE FIOUL

Le maire émet l'idée de mettre en place un groupement d'achat de fioul. Le but de ce groupement est de proposer aux administrés de se grouper avec la mairie lors de commande de fioul afin de pouvoir bénéficier de tarifs intéressants pour eux comme pour la commune. Sachant que plus le volume commandé est important plus le prix du litre de fioul sera intéressant.

DELIBERATION: *Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise en place de ce groupement.*

XIII. QUESTIONS DIVERSES

✓ Ecole : maintenance informatique

Le maire présente le contrat pour le renouvellement d'assistance et de dépannage informatique pour le matériel de l'école.

Le contrat annuel proposé par la société SDP Informatique de Mayenne s'élève à 384 € TTC.

DELIBERATION: *le conseil municipal valide, avec 12 voix pour et 2 abstentions, le renouvellement du contrat d'assistance informatique avec la Sté SDP informatique pour un montant de 384 € TTC.*

✓ Renouvellement anti-virus

Les anti-virus des cinq postes informatiques de la mairie arrivant à expiration, la Sté CONTY nous propose un devis pour procéder à la mise à jour des postes pour un montant de 406,80 € TTC.

DELIBERATION: *Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le renouvellement des anti-virus sur les 5 postes et autorise le maire à signer le devis.*

✓ Rythmes scolaires

Une réunion de conseil municipal aura lieu le mardi 17 juin à 20h30 afin de délibérer sur l'organisation et la mise en place de ces rythmes scolaires.

✓ Fossé Mme TERTRE

Des devis vont être demandés auprès de diverses sociétés afin de pouvoir chiffrer le coût des travaux.

✓ Redevance incitative : Conteneur Semi Enterré (C.S.E)

Christelle BEAUDOUIN, déléguée à la commission déchets, informe le conseil qu'un courrier de consultation a été transmis aux riverains pour la pose d'un CSE sur la Route du Mezeray.

✓ Point de Collecte de Commer

Il est rappelé que le point de collecte est géré par la Communauté de Communes. Vue les plages horaires d'ouverture, les administrés sont limités pour le dépotage de leurs déchets.

Pour les personnes qui ont des dépôts à faire en grande quantité, la CCPM propose des locations de bennes pour la somme de 50 € par jour.

✓ **Vestiaires foot**

Damien COUILLEAUX, délégué de la commission Associations, informe que le Club de foot demande à ce qu'une prise électrique soit installée pour brancher le congélateur. La société Thierry GUYON, électricien, a établi un devis qui s'élève à 57,62 € TTC.

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, avec 12 voix pour et 2 abstentions, le devis de la société GUYON pour la somme de 57,62 € TTC

✓ **Mucoviscidose édition 2014**

En l'absence du Comité Départemental de la Mucoviscidose et de la participation de Mayenne, l'Édition 2014 de la mucoviscidose ne sera semble-t-il pas renouvelée cette année à Commer.

Il est 01h00, la séance est levée.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Le secrétaire de séance,

Aline LEBRETON